



VARS

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE GRUE OU D'UN CAMION-GRUE ET D'AUTORISATION DE SURVOL

(à déposer au plus tard 2 semaines avant la date prévisionnelle de début des travaux)

DEMANDEUR

Nom, prénom ou dénomination

Téléphone ___ - ___ - ___ - ___ - ___ fax ___ - ___ - ___ - ___ - ___

Adresse

Nom du responsable du chantier (impérativement joignable 24h/24, 7j/7) :

Téléphone ___ - ___ - ___ - ___ - ___

ADRESSE DU CHANTIER :

TYPE D'INSTALLATION : grue camion-grue

sur le domaine public sur une parcelle privée avec empiètement sur le domaine public

sur une parcelle privée survol du domaine public survol de propriété(s) privée(s)

survol de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords et de ses accès

DUREE PREVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN

du ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

MARQUE : TYPE : CHARGE MAXIMALE :

HAUTEUR SOUS CROCHET : m HAUTEUR TOTALE : m

LONGUEUR DE LA FLECHE : m

LONGUEUR DE LA CONTRE -FLECHE : m

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT : x

(y compris les espaces entre la machine et la palissade et entre la machine et l'ouvrage à créer)

PIECES A FOURNIR AVEC LA DEMANDE :

(L'absence d'une ou plusieurs pièces ne pourra permettre l'étude du dossier)

- 1 plan au 1/500^{ème} précisant :
 - Les limites du chantier
 - L'implantation de la (des) machine(s) et leur aire de balayage respective
 - Les bâtiments publics
- 1 plan au 1/1000^{ème} représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules (avant réception des marchandises)
- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la (les) machine(s)
- 1 certificat attestant la réalisation d'une étude de blindage du talus (si la machine est prévue d'être installée à côté et/ou au-dessus du talus de terrassement)
- 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque propriété survolée par la flèche
- 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque bâtiment ou partie de bâtiment abritant un organisme qui exige une protection particulière de ses abords et de ses accès survolé par la flèche, accompagnée des prescriptions imposées par le gestionnaire de chacun des sites.

Une attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage est également à fournir au plus tard 10 jours après l'installation de la machine.

DATE : ___ / ___ / _____

CACHET ET SIGNATURE :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de voirie de la ville de Ville

AVIS DES SERVICES TECHNIQUES

Fait, le ___ / ___ / _____

Je m'oppose à la collecte des données inscrites ci-dessus et de l'utilisation ultérieure de celles-ci à des fins de communication ou d'information